

France-Frontignan: Access control system

OJ S 9/2024 12/01/2024

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: sète agglomôle Méditerranée

National registration number: 20006635500013

Postal address: 4, avenue d'aigues

Town: Frontignan

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34110

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com**Internet address(es):**Main address: <http://www.agglopole.fr/>Address of the buyer profile: <http://www.agglopole.fr/>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.agglopole.fr/>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.agglopole.fr/>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: direction Commande Publique mutualisée : Sète agglomôle méditerranée

Postal address: 4, Avenue d'aigues

Town: Frontignan

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34110

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com

Telephone: +33 467464741

Internet address(es):Main address: <http://www.agglopole.fr/>Address of the buyer profile: <http://www.agglopole.fr/>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

pose et maintenance d'un système de contrôle d'accès pour les déchèteries de Sète
Agglopôle Méditerranée
Reference number: 24ru007/Ad

II.1.2. Main CPV code

42961100 Access control system

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

le contrat comporte des tranches optionnelles définies dans le dossier de consultation des entreprises. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Sète Agglopôle exploite un réseau de 7 déchèteries qui doivent être équipées d'un contrôle d'accès sur les différents sites. L'Objet du présent marché est la fourniture, la pose, la mise en service et la maintenance d'un système de contrôle d'accès par badges magnétiques pour les déchèteries de Sète Agglopôle Méditerranée

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

42961100 Access control system

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

Main site or place of performance: dans les déchèteries de Sète Agglopôle Méditerranée dont le siège est situé : 4, Avenue d'aigues 34110 - frontignan

II.2.4. Description of the procurement

le contrat comporte des tranches optionnelles définies dans le dossier de consultation des entreprises. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Sète Agglopôle exploite un réseau de 7 déchèteries qui doivent être équipées d'un contrôle d'accès sur les différents sites. L'Objet du présent marché est la fourniture, la pose, la mise en service et la maintenance d'un système de contrôle d'accès par badges magnétiques pour les déchèteries de Sète Agglopôle Méditerranée

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique de l'offre / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

le contrat comporte des tranches optionnelles définies dans le Dce

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

la liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

l'Exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Le contrat sera financé sur les ressources propres de la collectivité. Les modalités de paiement sont régies au L.2392-10, R. 2392-10 à R.2392-13 Ccp et soumises au Ccag applicable au contrat

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/02/2024 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 08/02/2024 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglopoie.fr/> - Une visite sur site est préconisée. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur demandes de renseignements : les demandes de renseignements doivent parvenir, par écrit, 10 jours calendaires avant la date limite de remise des plis, via le PROFIL D'Acheteur, et selon les modalités définies au règlement de la consultation. Une réponse écrite sera adressée au plus tard 6 jours calendaires avant la date limitée de remise des plis. Jugement des offres (le cas échéant) : Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. La gestionnaire marchés publics de la consultation est Audrey DAVID (04.67.46.47.19)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6, rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34063

Country: France

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 467548100

Fax: +33 467547410

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier :- référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.- Recours en

indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/01/2024